

Cahier de revendications pour l'amélioration des conditions d'études en école de médecine (UNIL)

Syndicat des services publics Section étudiant·exs (SSP Med)

Introduction

En janvier 2024, le syndicat étudiant SSP Med a fait circuler un formulaire sur le bien-être des étudiant·es de la faculté de médecine de Lausanne. Ce sondage a pu montrer un fort mécontentement des actuelles conditions d'études et a permis au SSP de constater que ceci se traduisait notamment par de graves atteintes sur la santé des étudiant·es, tant physiques que psychiques. Après une large consultation des étudiant·es concerné·es, la liste de revendications suivante a pu être rédigée. Elle accompagne le lancement d'une pétition.

Il faut dire en préambule que le SSP Med a pris connaissance de la volonté de la direction de la FBM de vouloir réviser le Bachelor et réformer le Master. Une initiative à saluer, que notre syndicat compte suivre dans sa mise en application.

Et dire aussi que nous nous opposons à la mesure actuelle de limitation du nombre d'étudiant·es en médecine, que ce soit par la sélection en fin de 1^{ère} année ou par le numerus clausus.

Révision du plan d'études

Premièrement, nous demandons que le plan d'études soit réévalué pour assurer une meilleure cohérence transversale à l'échelle du cursus. Actuellement, l'enseignement, dispensé par de trop nombreux spécialistes, est centré sur une approche sur-spécialisée de la médecine. Cette approche, car elle va trop dans les détails, ne permet pas aux étudiant·es d'acquérir les connaissances de base de façon optimale et une compréhension globale de la matière. Elle force les étudiant·es à apprendre machinalement tous les détails par cœur, au détriment d'une réelle systématique de réflexion. Nous voulons :

- Une meilleure coordination des modules et de leur contenu, afin d'éviter les répétitions et de garantir une cohérence de l'enseignement sur l'ensemble du cursus.
- Une formation qui valorise la médecine de premier recours et qui répond aux besoins actuels de la société, notamment par davantage de mise en pratique dès le Bachelor et un meilleur équilibre entre les enseignements du généralisme et des autres spécialités.
- Une amélioration de l'enseignement pratique (gestes techniques, gestion des risques, situations d'urgence, réalité administrative, etc.).

- Une standardisation du contenu minimum obligatoire des cours (table des matières, objectifs, mise en lumière des points importants, exemples de questions QCM, résumé "take home message").

Les changements ci-dessus ont en partie été appliqués dans le cadre de la révision par la Faculté du module B2.4, qui doit servir d'exemple pour l'ensemble des autres modules théoriques. Quant aux démarches de réformes en cours, nous demandons à pouvoir participer aux réunions.

Rémunération et conditions de stage

La rémunération des stages est régie, dans les institutions publiques du canton de Vaud, par la LPers. Cette loi publique introduit des barèmes de rémunération minimale et maximale selon un certain nombre de critères. Dans la réalité, notre rémunération se limite au plancher minimal, soit 1'035.- brut par mois. Un tel montant ne nous permet évidemment pas de subvenir à nos besoins et de vivre dignement. Avec des semaines à un taux d'occupation de 100%, il est impossible de travailler en marge des études. Nous demandons :

- Que les étudiant·es de 6e année qui effectuent un stage du catalogue, y compris en dehors du canton de Vaud, aient droit à une rémunération au moins égale au seuil de pauvreté.
- Que les cours blocs soient considérés comme des stages rémunérés selon le barème prévu dans la LPers (soit au minimum CHF 1'810 bruts par mois).
- La couverture totale des frais de transports dans le cadre des ECP, ELM et cours blocs.
- La conclusion de contrats, la mise en place d'un réel suivi avec la désignation d'un·e référent·e sur le lieu de pratique, la fixation d'objectifs, d'un cahier des charges et enfin, la planification du stage.

Relecture des examens

Nous demandons une relecture des examens vérifiée et cohérente avec l'enseignement effectué étant donné la présence, année après année, d'erreurs de formulation, de répétitions ou de questions inadaptées à l'enseignement dispensé.

Rattrapages

Nous demandons également la mise en place d'une séance de rattrapage à partir de la BMed2, l'été suivant les sessions. Ceci permettrait d'éviter un stress excessif aux étudiant·es et d'éviter à ceux-ci de perdre une année, en particulier pour les personnes précaires ou assumant une charge familiale. L'introduction d'une session de rattrapage permettrait en outre d'assurer une certaine égalité de traitement avec les autres facultés au sein de l'UNIL et avec les facultés de médecine à travers la Suisse. Nous pensons notamment à l'école de Biologie, faisant également partie de la FBM.

Recours

Si la Faculté de médecine reconnaît le droit aux recours, elle se doit alors d'accorder un temps d'au minimum 30 minutes de consultation par épreuve. Nous demandons également la réattribution des points contestés lorsque ceux-ci sont accordés, ceci pouvant mener à la validation de l'examen en question et non à l'octroi d'une tentative supplémentaire. Les étudiant-es ne devraient pas subir les conséquences d'une erreur de conception de l'examen reconnue comme telle par la faculté.

Cafétérias et infrastructures

En tant qu'hôpital universitaire, le CHUV se doit d'accueillir ses étudiant-es. Actuellement la situation est précaire et rien ne présage une amélioration. Le nombre de collaborateurs-trices (étudiant-es compris-es) en hausse pose la question de la place dans les infrastructures du CHUV et ce, notamment pour la prise de repas.

Actuellement les étudiant-es ne sont plus les bienvenu-es dans la cafétéria: ils et elles disposent uniquement de l'espace Xanadu et, bien que censé leur être dédié, celui-ci est principalement occupé par d'autres collaborateurs-trices du CHUV ayant accès à la cafétéria.

Au vu de la situation nous demandons à l'UNIL de garantir à ses étudiant-es en médecine:

- Un accès non limité dès la deuxième année de Bachelor à la cafétéria du CHUV. A titre d'exemple, les étudiant-es des autres facultés ont un accès à une cafétéria universitaire.
- Des repas à prix étudiant, équilibrés, de qualité, confectionnés avec des denrées de saison et de proximité, ainsi qu'une plus grande part de menus végétariens.
- Théoriquement, l'espace Xanadu est réservé aux étudiant-es de la FBM. Nous voulons que ce règlement soit appliqué, d'autant que la Bium ne peut accueillir tout le monde.

Mesures de conciliation et de facilitation pour les étudiant-es à besoin ou situation spécifique (parents, situation de handicap, proches-aidants, etc.)

Selon le rapport de l'étude "Comment allez-vous ?" du service d'orientation et carrières de l'UNIL, 26% des étudiant-es en Bachelor de Médecine travaillent à côté de leurs études. Le fait que les étudiant-es doivent travailler afin de financer leurs années d'études est une réalité.

- Nous demandons que la Faculté le reconnaisse et fournisse régulièrement une liste de postes à temps partiel liés au secteur de la santé et conciliables avec le cursus en école de médecine.
- Nous constatons également que nombre d'étudiant-es ne sont pas au courant des aides disponibles. Nous demandons que la communication s'améliore.

En ce qui concerne la conciliation étude-famille, nous soutenons les revendications amenées par le SSP Section étudiant-es dans sa pétition du même nom:

- En cas de congé au motif d'une grossesse, ou de charge familiale, nous demandons l'exonération totale et automatique de la taxe universitaire, avec le maintien de l'immatriculation.
- Un processus de ré-immatriculation facilité pour les ancien·nes étudiant·es qui n'ont pas pu poursuivre leurs études pour cause de charge familiale.
- La mise en place d'un service de relais parental de type halte-garderie gratuit et avec des horaires élargis pour que les étudiant·es puissent étudier et prendre part aux événements culturels, scientifiques et militants proposés au sein l'université, événements contribuant à l'acquisition de connaissances, de compétences et d'un réseau nécessaire à l'insertion professionnelle et académique.

Mesures pour prévenir les risques sur la santé des étudiant·es

Les retours des étudiant·es nous semblent alarmants : beaucoup font état d'atteintes sur leur santé physique et mentale, induites par des conditions d'études stressantes et une surcharge de travail. Nous demandons :

- La mise en place d'un monitoring de la santé mentale et physique des étudiant·es
- Une meilleure préparation aux situations difficiles à dramatiques que les étudiant·es rencontreront inévitablement au moment de la pratique.
- La FBM se doit d'offrir un espace de parole sécurisé et garantissant l'anonymat, un suivi psychologique pendant/après les stages, l'accès à une supervision d'équipe ou encore à la médecine du travail à ses étudiant·es.
- Un enseignement des signes précurseurs psychologiques et physiques dans le but de donner aux étudiant·es la possibilité d'agir avant d'être dans une situation d'importante détresse.



Signez la pétition qui reprend l'ensemble de ces revendications, pour l'amélioration des conditions d'études en école de médecine :

www.vaud.ssp-vpod.ch/petition-fbm

